

Tangence



Les régies de la lecture littéraire

Bertrand Gervais

Number 36, May 1992

La lecture littéraire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/025707ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/025707ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Tangence

ISSN

0226-9554 (print)

1710-0305 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gervais, B. (1992). Les régies de la lecture littéraire. *Tangence*, (36), 8–18.
<https://doi.org/10.7202/025707ar>

Tous droits réservés © Tangence, 1992

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les régies de la lecture littéraire¹

Bertrand Gervais

La lecture est plus vieille que l'imprimerie, l'écriture ou encore le langage lui-même. La lecture débute avec l'examen du monde qui nous entoure. Elle commence avec la reconnaissance d'événements répétés comme le tonnerre, la foudre, la pluie. [...] Lire commence avec la manipulation des signes. Cela débute quand la mère, tenant l'enfant par la main, lui dit que la journée est belle ou froide, ou que le vent est doux.

Franck P. Jennings,
This is Reading

Quelles sont les conditions d'émergence et de pratique de la lecture littéraire? Si la lecture est bel et bien une expérience fondamentale du monde et qu'elle s'engage, comme le dit Jennings, dans le ventre même de la mère — «quand le corps sent pour la première fois l'univers et que le cerveau, interprétant tous les messages qui entrent, collige les rapports confus des sens»² —, comment définir alors sa contrepartie littéraire? Car celle-ci est une activité hautement spécialisée, une pratique apprise, intimement liée à l'imprimerie, à l'écriture, et encore au langage lui-même. Sur l'horizon de la multiplicité des expériences du monde, dont la lecture n'est somme toute qu'une métonymie, elle se détache en fait comme un travail singulier, un exercice propre à une communauté. Ce sont les particularités de cette pratique que je veux ici décrire.

* * *

-
- 1 Cette recherche a été rendue possible grâce à une subvention du Fonds FCAR.
 - 2 Franck P. Jennings, *This is Reading* [1965], New York/Londres, Plenum Press, 1982, p. 17.

Définir la lecture littéraire implique de prendre en considération deux types de problèmes: de présenter, d'une part, une théorie de la lecture qui soit satisfaisante, qui rende compte de sa complexité et de ses multiples possibilités; et de résoudre, d'autre part, la problème épineux du littéraire ou de la littérarité. La démarche que je vais suivre, pour atteindre ce double objectif, va consister non pas à isoler ces deux problèmes, mais à les rabattre l'un sur l'autre. La lecture est une activité, conception qui permet de saisir sa complexité et sa diversité, et la lecture littéraire en est bien simplement une régie particulière. Elle est une situation d'apprentissage, quel que soit son niveau, un mandat de lecture, une approche du texte.

Présenter la lecture comme une activité, dont la littérarité est une régie ou une gouverne, implique que celle-ci n'est pas une valeur ou encore un seuil, tel qu'on l'a longtemps conçu. Les définitions traditionnelles de la lecture littéraire ont longtemps procédé, en effet, par l'établissement de valeurs: qualité des textes, compétence des lecteurs et des lectrices. Selon cette conception, il y a lecture littéraire quand des textes littéraires sont lus ou encore quand des lecteurs littéraires sont à l'œuvre. La littérarité de la lecture est donc déportée du procès lui-même aux intervenants qu'il réunit et à leurs propriétés. Les résultats de telles définitions ne sont jamais convaincants car, non seulement les seuils qu'ils imposent sont-ils difficiles à déterminer, comme en font foi les nombreux débats sur la littérarité, mais encore relèguent-ils, par la force des choses, l'acte de lecture à un second rang, derrière les textes eux-mêmes et les contextes socio-culturels de leur pratique.

Arrêtons-nous un moment au débat sur la littérarité, dont l'impact a été déterminant sur le développement des théories littéraires contemporaines³. La notion, on s'en souvient, avait gagné ses lettres de noblesse avec les formalistes russes, s'imposant comme objet privilégié de toute investigation. Roman Jakobson, le premier, avait posé que l'objet de la future science littéraire ne

3 Ce débat n'est pas mort au Québec et ailleurs, comme en fait foi la publication récente des actes du colloque sur *La littérarité*, édités par Louise Milot et Fernand Roy, aux Presses de l'Université Laval (1991). La diversité des propositions qui y sont contenues est un gage de l'intérêt pour cette problématique et de son importance pour le développement des études littéraires. Voir, entre autres, les contributions de Louise Milot, Éric Landowski, Joseph Melançon et Marilyn Randall.

devait pas être la littérature mais la *littérarité*. Selon cette science, le texte littéraire ne devait plus être considéré en fonction de son contexte d'énonciation ou de réception, mais en soi et pour soi, comme l'objet premier et unique de l'analyse.

Le projet initial des formalistes était une étude systématique du littéraire, à cet effet défini comme caractéristique spécifique de la littérature. Pour le déterminer, il fallait isoler le texte et chercher à découvrir ses propriétés intrinsèques. Ce projet des formalistes russes a permis de laisser croire pendant un certain temps que les qualités permettant d'établir la littérarité d'une œuvre pouvaient être des propriétés intrinsèques du texte. Le principe de leurs analyses était une opposition entre langage ordinaire et langage poétique et littéraire, entre une utilisation conventionnelle du langage et son utilisation pour des fins poétiques. Et, sur les bases de cette opposition, il sembla possible d'identifier les traces de cette littérarité, de déterminer le seuil du littéraire.

Pourtant, dès qu'il fut question non plus de contraster nouvelles et journaux, productions poétiques et conversations anodines, mais de comparer des œuvres qui étaient reconnues comme littéraires et d'autres qui ne l'étaient pas, de réduire par conséquent l'écart entre les termes de la comparaison, le seuil de la littérarité commença rapidement à perdre de sa netteté. À vrai dire, comme l'a fait remarquer Tzvetan Todorov, après une dizaine d'années de recherches et d'analyses, certains formalistes en arrivèrent à une position de repli, où les propriétés du texte n'étaient plus absolues, de purs faits, mais de nature différentielle, relatives à un contexte, à une série culturelle donnée⁴. De trait intrinsèque et spécifique de la littérature, et par conséquent propriété textuelle, le littéraire devint trait historiquement et culturellement circonscrit⁵.

4 Tzvetan Todorov, *Critique de la critique. Un roman d'apprentissage*, Paris, Seuil, 1984, p. 34.

5 Jouri Tynianov s'est ainsi demandé : « L'étude soi-disant "immanente" de l'œuvre en tant que système et qui ignore ses corrélations avec le système littéraire, cette étude est-elle possible ? » (« De l'évolution littéraire », *Théorie de la littérature*, Tzvetan Todorov, éditeur et traducteur, Paris, Seuil, 1965, p. 124.) On se doute un peu de la réponse : « L'existence du fait comme fait littéraire dépend de sa qualité différentielle (c'est-à-dire de sa corrélation avec la série soit littéraire, soit extra-littéraire), en d'autres termes de sa fonction. Ce qui est fait littéraire à une époque sera pour une autre un fait quotidien de parole commune, et inversement, en

Cette ambivalence des formalistes envers la nature même du fait littéraire a persisté dans les études littéraires contemporaines où le projet de définir textuellement le littéraire, tel qu'on le retrouve chez les tenants d'une nouvelle poétique — consciente cette fois du caractère paradoxal de son objet, à la fois constitué de propriétés textuelles et défini par des lois⁶ —, et le refus de lui reconnaître une quelconque autonomie, par les sociologues de la littérature entre autres, continuent à alimenter les discussions.

Il ne s'agit pas ici de poursuivre le procès de la littérarité et des avatars de sa définition, mais de préciser comment toute définition du littéraire, qui respecte le paradigme formaliste des propriétés textuelles et des seuils (soit pour les affirmer, soit pour les dénoncer), nous éloigne d'une conception dynamique et finalement utile de la lecture littéraire. Poser que le littéraire dans la lecture repose sur la qualité des textes lus revient en effet à prendre partie pour l'une ou l'autre attitude envers la littérarité et à reléguer l'acte de lecture à un second rang. Et les problèmes sont tout aussi importants si la littérarité de la lecture est dite dépendre du lecteur et de ses compétences. Car ce qui est alors privilégié, ce sont les seuils culturels qui doivent être atteints ou respectés et dont la définition est tout aussi problématique que la valeur des textes. En fait, à une époque où la culture est de plus en plus hétérogène dans ses manifestations, où le « canon » littéraire est battu en brèche par l'intégration de littératures et de paroles étrangères et où les cadres de référence sont multiples et divergents, la notion même d'une compétence culturelle spécifique paraît complètement désuète. On la retrouve chez les traditionalistes, où elle est accompagnée d'une conception normative de la culture⁷. Le littéraire de cette lecture représente le respect de certaines conventions, la conservation d'un patrimoine, d'un savoir, ce qui ne nous avance pas vraiment.

rapport avec le système littéraire entier dans lequel évolue le fait en question.» (p. 124-125; cité aussi dans Todorov, *Critique de la critique*, op. cit., p. 35) Tynianov opte ainsi pour un certain relativisme: c'est une qualité différentielle qui rend littéraire un fait textuel; relativisme qui réduit finalement à peu de choses la «littérarité» d'une œuvre. Celle-ci est une donnée contextuelle, qui varie selon les paramètres des institutions ou encore des communautés interprétatives.

6 Jean Bessière, *Dire le littéraire*, Liège/Bruxelles, Pierre Mardaga, 1990.

7 On n'a qu'à penser au débat américain sur le *cultural literacy*, dont l'essai d'Allan Bloom a servi de révélateur (*The Closing of the American Mind*, New York, Simon & Schuster, 1987).

Pour éviter ses écueils et redonner à la notion de lecture littéraire un quelconque dynamisme, il faut la définir non pas comme une valeur, mais comme une pratique. La lecture littéraire doit être conçue comme une régie, c'est-à-dire une tension particulière entre les deux économies constitutives de l'acte. Ces deux économies sont simples à déterminer: il s'agit de l'économie de la progression (ou économie basée sur la progression), et de l'économie de la compréhension.

L'hypothèse développée est que la diversité des formes de l'acte de lecture est fonction du rapport entre ses deux gestes fondamentaux, progresser et comprendre. Selon l'importance accordée à l'un ou l'autre de ces gestes, la lecture se transforme, allant, dans son empan le plus large, de la lecture rapide à l'exégèse — par conséquent, d'une compréhension fonctionnelle et minimale du texte à une compréhension exhaustive, la plus complète possible.

La progression doit être considérée comme l'économie de base de l'acte de lecture. Lire, c'est progresser à travers un texte, c'est se rendre à sa fin. Un tel régime est le mandat des lectures décrites comme naïves, initiales ou encore premières d'un texte, c'est-à-dire des lectures dont le but explicite n'est pas tant de *tout* comprendre ce qui est écrit mais de progresser plus avant, de prendre connaissance du texte, même si cela se fait d'une façon approximative.

L'économie de la progression connaît divers régimes. Son degré zéro correspond à un arrêt de la lecture, et l'infini, à une lecture de plus en plus rapide. Il n'est pas question, par là, d'établir des valeurs, mais simplement de définir des tendances (progression lente, progression rapide), où des phénomènes ont plus de chances de se produire. Ainsi, le régime de la progression, quand il est poussé à fond, se caractérise par des approximations, des sauts de lecture, des illusions de compréhension ou illusions cognitives⁸. En progression, c'est la règle de l'intérêt qui prévaut. Malgré toutes nos bonnes intentions, nous ne lisons jamais qu'une partie de ce qui est écrit, ce qui attire l'attention ou encore ce qui est nécessaire à la poursuite de l'activité. On nomme cette régie de lecture, une lecture-en-progression.

8 Bertrand Gervais, «Lecture de récits et compréhension de l'action», *RS/SI*, vol. IX, n° 1-2-3, 1989, p. 151-167.

Umberto Eco décrit lui aussi cette progression comme «un temps de lecture qui laisse dans l'ombre de nombreuses traces importantes»⁹. Or, ces traces peuvent être récupérées par un passage à une économie de la compréhension. Ce qui est suggéré par là est que cette économie s'impose de façon plus importante à partir du moment où le lecteur décroche de la simple poursuite de l'intrigue pour s'intéresser au texte et à certains de ses aspects. Ainsi, le lecteur en progression qui s'arrête sur un mot, une phrase, un passage, pour mieux les apprécier et faire des corrélations, des interprétations, des rapprochements de toutes sortes, passe d'une économie de la progression à une économie de la compréhension.

Cette économie varie en fait selon l'implication du lecteur. Celui-ci peut se contenter d'une implication minimale et, par conséquent, de ce qui lui permet de progresser dans sa lecture; comme il peut décider de s'impliquer plus à fond et de chercher à atteindre une compréhension plus complète, à défaut d'être exhaustive, du texte. Dans le premier cas, la fin du livre correspond à la fin de la lecture; tandis que, dans le second, elle correspond au contraire au début d'une nouvelle lecture, d'une nouvelle entreprise, qui peut prendre la forme d'une analyse textuelle, d'une étude, d'un travail sur le texte. On nomme cette activité plus intense une lecture-en-compréhension.

* * *

On anticipe facilement, selon un tel jeu d'économies, que la lecture littéraire n'est pas une première lecture d'un texte, une lecture-en-progression; mais bien plutôt un retour sur le texte, une relecture, une investigation des facteurs qui ont pu jouer un rôle lors de la situation de lecture première. La dimension littéraire de la lecture consiste donc au passage de la progression à une forme quelconque de la compréhension, à un réaligement de l'attention de lecture.

Son émergence peut être décrite en fonction d'un cheminement en deux temps. Un bon exemple d'un tel cheminement est la

9 Umberto Eco, *Lector in fabula. Le rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, Le livre de poche, coll. «Biblio essais», 1985.

distinction entre lecture heuristique et herméneutique développée par Michael Riffaterre¹⁰. Ces deux sortes de lecture permettent à l'auteur de tracer la voie menant le lecteur à la signification d'un poème. La première lecture est dite *heuristique*: elle consiste à «lire le texte du début à la fin, la page de haut en bas, en suivant le déploiement syntagmatique» (p. 16). C'est à ce moment-là que prend place la première saisie et interprétation (sommaire) du texte. L'attention est fonctionnelle, le langage est abordé d'abord du point de vue de sa référentialité, même s'il s'agit d'un poème. La seconde phase est celle de la lecture *herméneutique*, dite aussi rétroactive:

Au fur et à mesure de son avancée au fil du texte, le lecteur se souvient de ce qu'il vient de lire et modifie la compréhension qu'il en a eue en fonction de ce qu'il est en train de décoder. Tout au long de sa lecture, il réexamine et révisé, par comparaison avec ce qui précède. (p. 17)

La seconde lecture est ainsi le lieu d'un retour et d'un approfondissement de la compréhension du texte. La première lecture n'est pas annulée, elle sert au contraire de base à l'activité herméneutique seconde. La première est un repérage dont les résultats seront examinés et réinvestis par la seconde. Selon une telle division, de plus, des valeurs différentes sont assignées aux deux lectures. Les conditions de satisfaction d'une lecture heuristique ne sont pas les mêmes que celles d'une lecture herméneutique. L'une n'est pas dévaluée par rapport à l'autre, il lui est simplement imparti une autre fonction.

Le couple lecture heuristique/herméneutique de Riffaterre est le type même d'une régie simple de la lecture littéraire. Elle apparaît au moment où le lecteur délaisse l'économie de la progression, qui lui a permis, dans un premier temps, de prendre connaissance du texte, au profit de l'économie de la compréhension, qui l'amène à en approfondir sa connaissance. Elle est un retour sur le texte, une architecture. La dimension littéraire de la lecture consiste donc à un réajustement de l'attention. C'est l'attitude, la volonté de questionner le texte, de le comprendre mieux, quel que soit le niveau du lecteur ou même le type de texte, qui rend littéraire la lecture.

10 Michael Riffaterre, *Sémiotique de la poésie* (1978), Paris, Seuil, 1983. Cette distinction a été développée par Riffaterre pour retrouver la signification d'un poème, mais on peut facilement en généraliser la pratique.

Les stratégies pour inciter à une telle lecture sont nombreuses. Il ne s'agit pas d'en proposer une, de définir un art de lire ou une «rhétorique du lecteur»¹¹, qui vaudraient pour tout, mais de marquer le fait que de nombreuses situations de lecture incitent à ce passage, depuis la simple explication de texte jusqu'aux séances de lecture collective, d'exercices d'analyse, de description et d'interprétation, et que l'important est d'assurer la pratique même de l'activité plutôt que d'en régenter les résultats.

Il est évident que la pratique de la lecture littéraire donne lieu à des spécialisations, que son exercice favorise une compétence toujours plus grande du lecteur, une habileté à manipuler le texte, et le besoin finalement d'être confronté à des textes d'une complexité suffisante. Avec une telle spécialisation, où le défi s'inscrit comme principe même du lire, la pratique de la lecture littéraire n'est plus possible que sur la base du respect de certains seuils. Ces pratiques de lecture spécialisées ne peuvent se satisfaire de la régie embryonnaire présentée ici, puisqu'elles correspondent à des activités déjà bien régentées, possédant leurs propres critères et conditions de satisfaction. La lecture y est toujours déjà littéraire. Il ne s'agit pas de conclure qu'il n'y a pas de régie à l'œuvre, mais que celle-ci s'est spécifiée en un mode de lecture précis.

L'introduction de telles spécialisations vient reposer, par contre, le problème de la valeur des résultats de lecture. Si, comme j'ai tenté de l'argumenter, la qualité des résultats n'est pas ce qui rend littéraire une lecture, cela n'implique pas que ces résultats ne soient pas évalués, jugés. Dès que le mandat du lecteur dépasse la simple lecture-en-progression d'un texte, pour en étudier et en saisir un aspect particulier, et par suite produire un discours sur ce texte, la lecture devient responsabilisée et sujette à une évaluation. Elle devient redevable d'instances normatives (du maître d'école à l'école de pensée). Le littéraire ne dépend pas du respect des conventions et des critères définis, ceux-ci n'étant que les instruments permettant d'en contrôler la forme; mais il est important de décrire le fonctionnement de ces systèmes de valeurs, ne serait-ce que pour en circonscrire clairement la portée.

11 L'expression est utilisée par Alain Viala, dans «L'enjeu en jeu: rhétorique du lecteur et lecture littéraire», *La lecture littéraire*, sous la direction de Michel Picard et Didier Anzieu, Paris, Éditions Clancier-Guénaud, 1987, p. 15-31.

Ainsi, il paraît simple d'affirmer que la prédominance de l'une ou l'autre économie affecte la portée et la valeur de l'acte de lecture. Une lecture-en-progression, où l'attention est avant tout fonctionnelle, ne répond pas aux mêmes critères qu'une lecture-en-compréhension, caractéristique de la lecture littéraire. La première ne pourra jamais être que réussie ou non, tandis que la seconde pourra être perçue comme bonne ou mauvaise, juste ou fausse. L'attribution de ces valeurs dépend des mandats du lecteur, de ses objectifs: lecture première, lecture littéraire.

Un lecteur qui ne désire faire qu'une seule lecture d'un texte, ne réaliser qu'un seul passage à travers celui-ci, soit parce que le texte ne se prête pas à une seconde lecture, soit parce que le contexte ou ses habitudes de lecture l'incitent à passer à autre chose le plus tôt possible, aura réussi sa lecture dans la mesure où il se sera effectivement rendu à sa fin. Le mandat d'une lecture-en-progression est donc atteint, non pas quand l'œuvre a été comprise, mais quand le lecteur s'est rendu jusqu'au bout du texte et qu'il en a saisi, d'une façon approximative, l'argumentation générale¹². Le but d'une telle lecture n'est pas de tout recouvrer, mais d'effectuer une première saisie du texte. Des erreurs de lecture peuvent avoir été commises, des passages délaissés, des difficultés sautées. Mais cela ne fait rien, cela ne porte pas à conséquence. Le seul juge de l'efficacité de sa lecture est le lecteur lui-même et les critères de cette réussite sont de son ressort et tout internes à sa relation au texte. Son acte de lecture est réussi — comme on dit d'un acte de langage qu'il est réussi¹³ —, s'il a trouvé ce qu'il y cherchait, si ses attentes ont été comblées, quelles qu'elles soient. Une telle lecture ne produit pas du discours; au contraire, elle en élimine. Elle demeure une activité silencieuse, privée, et l'absence de tout commentaire empêche l'établissement d'une norme qui viendrait véritablement l'évaluer, la juger juste ou fausse.

Si, par contre, le mandat du lecteur n'est pas simplement de passer à travers le texte, mais de chercher à le comprendre un peu mieux, de déployer certaines de ses significations, de

12 Une autre définition de ce premier mandat serait qu'il a été atteint quand le lecteur a trouvé dans le texte ce qu'il y cherchait, indépendamment de toute notion de totalité.

13 On renvoie ici bien sûr à la théorie des actes de langage développée depuis John L. Austin (*How to Do Things with Words*, Oxford, Clarendon Press, 1962) et John R. Searle (*Speech Acts*, Cambridge, Cambridge University Press, 1969).

l'étudier et de s'inscrire dans une économie plus grande de la compréhension, alors sa lecture, du fait qu'elle est ultimement productrice d'un discours, devient susceptible d'être évaluée et jugée. Quels que soient sa raison ou son contexte, le passage de la progression à la compréhension signale l'instauration d'une nouvelle régie, qui n'est plus simplement le lecteur, et par le fait même l'application d'un système de valeurs. Cette régie est l'institution littéraire, mais aussi universitaire, les disciplines et leurs modèles déjà constitués, les écoles de pensée, toutes les manifestations possibles de ce que Stanley Fish a appelé des communautés interprétatives, dont le rôle est d'imposer des formes discursives, des interprétations, des valeurs qui servent à déterminer la justesse et la fausseté des discours tenus sur les textes¹⁴. Toute entreprise de compréhension qui se présente sous la forme d'un discours (et, qui plus est, d'un discours transmis) est contrainte et redevable d'instances normatives.

En lecture littéraire, la lecture est responsabilisée. Le lecteur ne peut plus dire n'importe quoi, il doit se conformer aux contraintes de sa communauté interprétative. Il doit respecter des paramètres, qui ne sont plus ceux de sa situation de lecture initiale privée, mais ceux qui sont légitimés par les institutions interpellées. Il ne s'agit plus de savoir si la lecture a été réussie ou non, mais bien plutôt si elle est juste ou fausse, si elle respecte les critères en jeu. La valeur de ces lectures, interprétations ou analyses ne dépend donc pas des textes lus mais bien des institutions, des discours déjà reçus.

14 Stanley Fish, *Is there a Text in This Class?*, Cambridge, Mass./Londres, Harvard University Press, 1980. Comme il le dit, «La littérature est une catégorie conventionnelle. Ce qui sera, à certains moments, reconnu comme littérature est lié aux décisions d'une communauté sur ce que c'est que le littéraire. Tous les textes ont la capacité d'en faire partie, en ce sens qu'il est possible de regarder n'importe quel segment langagier de telle façon qu'il va manifester les propriétés définies comme littéraires. En d'autres mots, il ne s'agit pas de dire que la littérature présente certaines propriétés formelles qui appellent un attention particulière; au contraire, c'est l'adoption d'une attitude particulière qui a comme résultat l'émergence de propriétés que nous savons à l'avance être littéraires. Notre conclusion est que si la littérature est une catégorie, c'est une catégorie ouverte, qui n'est pas définie par la fictionnalité ou par un refus de la vérité propositionnelle, ou encore par la prédominance de tropes ou de figures, mais simplement par ce que nous avons décidé d'y mettre. Et la conclusion de cette conclusion est que c'est le lecteur qui "fait" la littérature.» (p. 11, je traduis)

Ainsi, selon les mandats, la valeur de l'acte de lecture et l'imputabilité du lecteur varient grandement, allant de la responsabilité, lorsque l'entreprise de compréhension s'insère dans un paradigme critique ou théorique reconnu, à l'impunité, lorsque l'acte est surtout privé, une progression échappant à tout contrôle. Le choix des objectifs de lecture influe non seulement sur l'importance de l'effort consenti à la compréhension du texte, mais en plus sur le pouvoir des communautés mesurant la valeur de cet effort.